

Edito du président

Contrairement aux deux rentrées précédentes, enseignants et élèves ne portent pas le masque, en raison de l'accalmie sur le front du Covid-19

Le protocole applicable depuis la rentrée est **au niveau "socle", le plus bas** du nouveau cadre sanitaire. Il prévoit, outre l'absence de masque, que les élèves soient accueillis en présentiel, sans restriction pour les activités physiques et sans limitation de brassage entre eux

Les effectifs sont à nouveau en baisse, comme depuis plusieurs années. Néanmoins, six postes d'enseignants supplémentaires ont été attribués à Marx-Dormoy à Montluçon, à Lucie-Aubrac à Cusset, à Montaigu-le-Blin et à Tronget. et deux postes dans deux écoles de Moulins (Léonard de Vinci, et les Coquelicots). Poursuite du dédoublement des Grandes sections, CP et CE1. Désormais 100 % des classes en REP + et 75 % des classes en REP (réseau d'éducation prioritaire) sont dédoublées.

41 contractuels ont été recrutés dans le premier degré. Un chiffre encore jamais atteint dans le département de l'Allier.

La DASEN mise sur la licence PPPE (parcours préparatoire au professorat des écoles) créée cette rentrée à Moulins pour renforcer l'attractivité du département. Cette licence est à la fois portée par l'Université Clermont-Auvergne, l'INSPE et le lycée Jean-Monnet à Yzeure.

Beaucoup d'enfants se retiennent d'aller aux toilettes à l'école et c'est la raison pour laquelle la Fédération nationale des DDEN a mené une **enquête sur les sanitaires solaires dans toutes les structures de l'enseignement du 1^{er} degré.**

Il faut briser l'omerta car les toilettes scolaires se heurtent encore au tabou lié à ces lieux qui sont fondamentaux pour le bien être des enfants.

Les DDEN ont inspecté les sanitaires de 4 149 écoles primaires, élémentaires et maternelles.

Tous les résultats de cette enquête sont dans le livret «Les sanitaires scolaires à l'école ».

Il faut espérer que la situation s'améliore rapidement. Les statuts fédéraux datant de 1974 ne sont plus adaptés ni aux nouveaux règlements, ni aux outils informatiques actuels. De nouveaux statuts seront proposés, lors d'un congrès extraordinaire, le 18 novembre 2022.

Directeur de la publication :

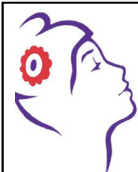
Michel DUPONT
Président de
l'Union 3 rue de
Bellecroix 03400
YZEURE

Commission de rédaction

Bureau directeur

N° ISSN 1771-0731
Imprimé par nos soins

Sommaire :



Pages 1-2 : Edito du président

Page 2 :Le mot de la secrétaire

Page 3 :Le mot du trésorier

Page 4:Composition du bureau

Page 5-6: La visite d'école

Page 7 :Se construire citoyen

Page 8 :Ecoles fleuries

Page 9-10 :Ecoles de la république

Concours « Se construire citoyen » :L'école Saint-Exupéry de St Rémy en Rollat et l'école Pergaud-Prévert de Montluçon recevront un prix national vendredi matin 18 novembre de 10h30 à 12h30 dans l'amphithéâtre du Kremlin-Bicêtre.

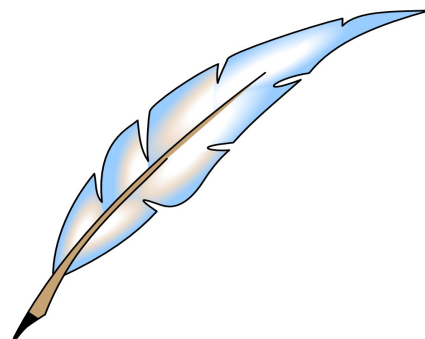
L'école publique et laïque qui s'adresse à tous les enfants, de quelque origine qu'il soit, est avant tout émancipatrice. L'école reste le seul lieu institutionnel de socialisation. Les DDEN œuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'Ecole de la République et la Laïcité. Aujourd'hui, il est nécessaire de **faire partager ces valeurs aux jeunes générations.**

Je terminerai cet édito par l'hommage rendu par notre Président National à Samuel Paty, lors de l'assemblée générale de notre union :

« Madame et Monsieur PATY, je suis ému par votre présence pour des raisons que personne ne méconnaît ici à Buxières-les-Mines où vous fûtes enseignants dans cette école qui porte, aujourd'hui, le nom de « Samuel PATY » et où sa grand-mère fut, aussi, ATSEM ».

Michel Dupont
Octobre 2022

Le mot de la secrétaire



Quand nous parlions de morosité en ce début d'année, nous ne savions pas encore que le pire était à venir. Incertitudes écologiques, paix des peuples menacée, difficultés quotidiennes croissantes ...

Cependant, nous sommes là, nous les DDEN pour que la vie de notre République laïque perdure et se renforce. Pour que notre école tout aussi laïque, gratuite et obligatoire, empêtrée dans des situations sordides et indignes de cette République, se redresse. Le rapport sur l'état des sanitaires a déjà secoué les médias et la sphère scolaire. Gageons que le ministre ne restera pas insensible et que cette situation, au moins, soit prise en compte. Vont suivre d'autres combats, celui de la restauration, celui de la sécurité écologique et tant et tant. Les chantiers sont immenses, nous serons là pour réfléchir et proposer.

Le temps des Conseils d'école revient, soyons vigilants, bienveillants et actifs.

Eddy Khaldi, Président la Fédération nationale des DDEN, nous rappelait, il y a un an, que « les DDEN sont des Serviteurs d'idéal »

Bonne rentrée à toutes et tous.

Suzanne Martin, secrétaire



Jean Fonsère qui a tant donné à notre Union, tant comme DDEN actif que comme Président de l'UDDEN de l'Allier pendant de nombreuses années, vient d'être durement éprouvé. Au terme de longues années de maladie, son épouse Jacqueline est décédée le 23 septembre à Vichy.

Nous lui adressons en notre nom propre et au nom de tous les adhérents DDEN, nos très sincères condoléances et l'assurance de notre soutien.

Le mot du trésorier



A ce jour la situation financière de l'Union de l'Allier est bonne. Il ne reste que 4 cotisations non réglées sur 257.....merci aux retardataires (ils se reconnaîtront) de le faire rapidement. Cela nous permettra de faire la remontée n° 3 à la fédération bien avant le délai prévu par le calendrier national, soit fin octobre.

Je dois remercier toutes les trésorières et trésoriers pour leurs envois rapides.

RAPPEL de l'Article 8-16 de nos statuts.

Le Président de l'Union est responsable financièrement du fonctionnement du compte bancaire de chaque délégation et donne pouvoir et signature au trésorier pour en assurer la gestion au quotidien.

Il est demandé à chaque délégation de fournir, pour vérification et envoi à la Fédération, son compte-rendu financier. L'année 2021 est incomplète..... Il sera mis en place un modèle commun à chacun pour 2022. Ce document accompagnera les timbres 2023 et le bordereau d'envoi des cotisations.

L'Union a fait une demande de mécénat associatif auprès des services fiscaux de l'Allier. Nous sommes dans l'attente de leur réponse. De plus, je vous remercie de bien vouloir signaler au Président, à la secrétaire et à moi-même toute modification au niveau de vos délégations et en particulier pour toutes les sorties de l'Union (démission, décès...). Cela nous permet de gérer au mieux les envois du DELEGUE.



Composition du bureau de l'Union 03

Président

M. Michel Dupont - 3 Rue de Bellecroix - 03400 YZEURE

06.83.32.34.71 - jacmic.dupont@orange.fr

Vice-Président délégué

M. Thierry Dumont - 5 route de Chazeuil - 03500 CONTIGNY

07 62 59 68 25 - dumonthierry@orange.fr

Vice-Présidents

Secteur de Montluçon

M. Claude Boix - 9 Rue de Voreille - 03410 DOMERAT

09.73.10.35.48 - boix.claude@gmail.com

Secteur de Moulins

Mme Yvette Bobier - Rue de Briare - 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT 04.70.67.10.66

- claude.bobier@orange.fr

Secteur de Vichy

M. Vert Philippe - 6 rue ossaris - 03800 GANNAT

06.83.04.78.92 - philippe.vert@orange.fr

Secrétaire Générale

Mme Suzanne Martin - 10 Rue de Saint Rémy - 03110 VENDAT

06.60.23.82.73 - sumi.martin@wanadoo.fr

Secrétaire-adjoint

M. Philippe Foltier- 3 impasse des chênes - 03380 QUINSSAINES

06.86.88.54.17 - foltier@wanadoo.fr

Trésorier

M. Bernard Nicolas - 32 Rue des Cladets - 03400 YZEURE

06.79.17.68.88 - jacber.nicolas@free.fr

Trésorier-adjoint

M. Dominique Limoges - 20 rue Paul Bert - 03000 MOULINS

06 31 16 30 44 - kadoli@orange.fr

Les visites d'écoles.

La visite d'école est l'une des missions les plus importantes du DDEN, confirmée par l'article D241-34 du Code de l'Éducation. La visite est de la responsabilité du DDEN affecté à l'école et se déroule régulièrement, de préférence entre la rentrée et les congés de Toussaint, mais elle peut aussi se dérouler sur une autre période de l'année scolaire. Comme toute opération importante, la visite doit être organisée, planifiée et doit faire l'objet d'un bilan et d'un suivi.

Le rôle du Président de délégation :

A mon sens, chaque délégation définit le meilleur moment pour planifier les visites d'écoles. Elle peut laisser le choix de la date à chaque DDEN ou bien déterminer une période durant laquelle toutes les visites sont programmées. Ma préférence en tant que Président de la délégation de Saint Pourçain sur Sioule se porte plutôt vers une période de 15 jours à trois semaines pendant laquelle les DDEN organisent la visite de leur école de rattachement. Il est bien rare de ne pas trouver un créneau disponible sur cette période suffisamment longue.

Le rôle du DDEN :

Le rôle du DDEN, dans le cadre de la visite d'école, doit être d'exercer la mission qui lui a été confiée, mais cela ne doit pas s'arrêter à ça. En effet, un des reproches le plus souvent entendu, concernant les DDEN, est qu'ils ne sont pas assez visibles. On ne sait pas trop où ils sont, ce qu'ils font, à quoi ils servent, du coup, on ne les sollicite pas ou pas assez. La visite d'école (avec le conseil d'école) sont les endroits où le DDEN doit affirmer son utilité auprès de la communauté éducative. Le DDEN doit donc profiter de sa visite d'école pour s'assurer des conditions d'accueil, de santé, de sécurité des enfants et d'exercice des personnels. Il doit aussi rebondir sur ses observations pour faire avancer les choses et par là même se rendre partenaire des parents, des élus et de



Comment les visites d'écoles rendront plus visible le travail du DDEN ?

1 : En normalisant la fiche de visite d'école: En normalisant la fiche de visite, l'union départementale s'assure de la cohérence et de l'exhaustivité des constatations faites par les DDEN en tous points du territoire. Une large place réservée aux commentaires du DDEN permet de faire ressortir les points sur lesquels il faut apporter des réponses. Il est très important de faire remonter, par le biais de la fiche de visite, les remarques exprimées par les différents interlocuteurs.

2 : En proposant un véritable compte-rendu de visite : La normalisation des fiches de visites permet d'obtenir un compte-rendu de visite, véritable document d'échanges avec les enseignants et les élus destinataires. Ce document doit être partagé, et opposé à chaque fois qu'il est nécessaire pour rappeler qu'il est le fruit du travail du DDEN et qu'il est un outil d'améliorations.

3 : En qualifiant les observations des DDEN : La normalisation des fiches de visite permet aussi à l'Union départementale de qualifier l'ensemble des observations faites au niveau local et de dégager les dysfonctionnements à l'échelon départemental et les pistes d'amélioration. Ce sont des éléments de poids à partager avec les élus et l'Education Nationale.

Pour conclure, la visite d'école est le véritable lien entre la communauté éducative et le DDEN, ce doit être un pilier de son action, de la reconnaissance de son travail et de son utilité pour le bien être des élèves, dans le respect des valeurs de la République.

Concours Se Construire Citoyen



Bravo les enfants !

Bravo les enseignants !

Bravo toute la communauté éducative !

Bravo les DDEN !

Cette année, 2 écoles de l'Allier se sont distinguées par un prix national de ce concours :

Saint-Exupéry à Saint- Rémy en Rollat par sa 4e place et Pergaud-Prévert à Montluçon.

Le combat pour la citoyenneté et la laïcité est entre de bonnes mains, celles de la jeunesse. A nous de les inciter à se lancer dans l'aventure dès le premier Conseil d'Ecole.



Concours des Écoles Fleuries 2022-2023



Comme chaque année, à cette période le temps des inscriptions aux différents concours portés date les DDEN est arrivé.

Permettez, si nécessaire, de vous rappeler l'importance de votre rôle.

En effet, c'est vous, et vous seul, qui êtes le déclencheur du processus alors, n'hésitez pas, alors, lors du premier conseil d'école, ou avant, lors de rencontres fortuites, à mettre en avant ce qui sera votre vitrine, notre vitrine.

Concours des écoles fleuries : Le réveil

Concernant le concours des écoles fleuries, l'année 2021 2022 a été marquée par le réveil de ce concours. Ce fut un réveil en fanfare car 4 écoles ont reçu un prix départemental et 2 écoles ont été présentées au concours national dont les résultats seront connus en mai 2023.

La visite des écoles par le jury départemental a été, pour chaque école un moment d'échange très enrichissant.



La remise des prix départementaux pour chaque école a fait l'objet de réceptions chaleureuses où était conviés parents et élus sans oublier la présence des enfants très heureux de recevoir un diplôme.



Référent départemental:
Dominique LIMOGES
tel: 06 31 16 30 44
courriel: kadoli@orange.fr

MERCI AUX DDEN ET ENSEIGNANTS A L'INITIATIVE DE CES PROJETS.

PARTICIPATIONS :

Pour que votre, vos écoles participent à cet évènement, rien de plus simple

- Soit vous contactez le référent départemental :
La fiche d'inscription et les documents nécessaires vous seront transmis.
- Soit vous téléchargez la fiche d'inscription sur le site de la fédération.

RAPPEL : C'EST VOUS ET VOUS SEUL QUI POUVEZ DECLANCHER LE PROCESSUS .

L'Ecole de la République

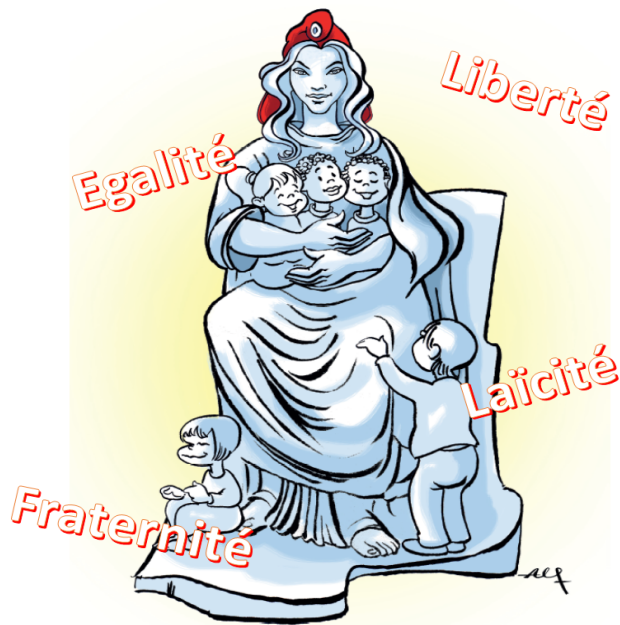
Etre DDEN est un formidable vécu au sein de l'Ecole Publique. Nous rencontrons, nous côtoyons des parents qui se battent pour que l'Ecole soit le lieu de la transmission des connaissances et des valeurs de la République.

Nous rencontrons, nous côtoyons des professeurs des écoles, des ATSEM, des animateurs et c'est grâce au périscolaire que l'école a fonctionné pendant le confinement.

Le DDEN, par les rencontres, les réunions, est à l'écoute et sait combien l'Ecole est en danger.

L'enjeu de la république, c'est d'abord et plus que jamais, l'Ecole Publique. Les DDEN revendiquent l'Ecole Publique laïque pour faire du sujet un citoyen. C'est à l'école que l'on forme les citoyens.

La seule solution, c'est la Laïcité capable d'accueillir et de faire vivre toutes les diversités. Il ne s'agit en aucun cas de dissoudre ni les identités ni les libertés fondamentales mais de revendiquer le primat de la liberté de conscience. La nécessité s'impose de construire une culture publique et civique laïque seule capable d'accueillir toutes les diversités. Cette culture se forge d'abord dans l'école laïque affranchie de toute tutelle.



La laïcité de l'école doit être affirmée :

- › Les fonds publics doivent aller à l'école publique.
- › Combattre les enseignements anti-laïques.
- › Assurer la neutralité des personnels.

Il faut former les enseignants à la connaissance de la laïcité dans chaque établissement scolaire pour que tous les acteurs se l'approprient avec l'appui des associations laïques reconnues et certifiées.

Paradoxalement, l'école accroît la fracture sociale et culturelle alors qu'elle devrait être le principal agent de sa réduction.

L'Ecole doit de nouveau être perçue comme une chance et un instrument de promotion pour chacun des élèves.

Aucun élève ne peut invoquer une conviction philosophique religieuse ou politique pour contester une question au programme.

L'Ecole de la République doit être conçue comme le lieu où l'on apprend dès le primaire à méditer les savoirs élémentaires (lire, écrire, compter) puis couvrir tous les champs du savoir.

Elle doit permettre de s'émanciper par la pensée critique, de penser par soi-même, de devenir un citoyen et partager les mêmes droits et devoirs que les autres.

Elle doit permettre de construire un regard critique sur tous les modes de communication et d'information notamment les réseaux sociaux.

En résumé, le DDEN ambitionne de contribuer à ce que l'Ecolier devienne un Citoyen libre et responsable, fier de son école.

Guy Paupert